

**PROCEDURE INSCRIPTION VACANCES  
VIA LE PORTAIL**

**Vacances de PRINTEMPS : Du lundi 7 au vendredi 18 avril 2025**

**Inscription à partir du lundi 10 mars et jusqu'au dimanche 23 mars minuit**

Votre **N° identifiant** est le mail enregistré sur votre dossier  
Et  **votre mot de passe** vous appartient (pour sa création, aller sur réinitialisation)

**1/** Faire la demande pour s'inscrire à l'activité générique (Ex : ALSH Vacances de Printemps)

→ Dans l'intitulé « mes inscriptions » faire « nouvelle inscription » puis faire défiler avec la flèche les icones

**Attention** : saisir le bon groupe d'accueil (G1 etc...) et ne pas dupliquer l'inscription si vos enfants ne sont pas dans le même groupe.

*G1 = Petite section G2 : moyenne section G3 : Grande section G4 : CP et CE1 G5 : CE2 et les CM*

→ et enregistrer la demande

**2/** Après validation de notre part, choisir vos jours (ou utiliser le mémo)

**Attention ! Nouveauté** : l'accueil en ½ journée n'est possible qu'avec le repas (matin + repas ou repas + après-midi)

**Horaires** : Quand matin + repas : Départ pour 13h30 à la MEJ

Quand repas + après-midi : Arrivée pour 11h50 à la MEJ

**L'accueil se fera à la MEJ**

**Une lettre d'information à consulter impérativement pour l'accueil des enfants au centre de loisirs sera adressée pour le 28 mars 2025 au plus tard**

**ATTENTION**

**Pour des raisons de service, l'accès au portail pour les vacances de Février sera stoppé le lundi 14 avril à 9h**

Pour toute demande d'inscription supplémentaire, merci d'envoyer un mail à  
mej@mairie-relecq-kerhuon.fr